



VIDE GRENIER DE LA RENTRÉE

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019

Avec près de 200 exposants, le vide aux greniers de Saint-Cyr-l'École est le rendez-vous des chineurs. Le parc Maurice Leluc accueillera comme chaque année le vide-grenier de la rentrée. Ce rassemblement particulièrement apprécié des chasseurs de bonnes affaires. La séance d'inscription réservée aux Saint-Cyriens se déroulera le **jeudi 5 septembre de 17 à 20 heures au foyer Maurice Leluc** (parc municipal des sports Maurice Leluc, chemin des Avenues). Les inscriptions par courrier seront acceptées à partir du 6 septembre. Merci de les adresser avec le règlement des emplacements à : Mairie de Saint-Cyr-l'École, square de l'Hôtel de Ville 78210 Saint-Cyr-l'École

FICHE D'INSCRIPTION EXPOSANT

Je soussigné (e)

- déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé, cette année, à plus de deux manifestations de ce genre.
- m'engage à ce que les objets mis en vente soient usagés et n'aient pas été achetés en vue de leur revente.
- m'engage à respecter le règlement en vigueur.

Nombre de Stands : 1 2

Adresse du vendeur :

Coordonnées @ :

Tél. (obligatoire) :

N° de la pièce d'identité :

Dé livré par :

Tarifs

13€ / 3 mètres linéaires pour les Saint-Cyriens

26€ / 3 mètres pour les extérieurs

2 stands maximum par exposants

Paiement en espèces ou par chèque lors de la session d'inscription

Pièce d'identité et justificatif de domicile obligatoire

Vendeur occasionnel
Réf. : Loi n°96-603 du 5 juillet 1996
Décret n° 96.1097 du 16 décembre 1996

Fait à Saint-Cyr-l'École

Le